

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le sept juillet deux mille vingt-deux à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 28 juin 2022 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Emile BUCH.

Délibération n° 87-22

Présents :

SAVIGNON Joseph	ROSSOGLIO Dominique	CURT Jean-Pierre
SERRE Emmanuel	GONNORD Franck	GIRAUD Murielle
SIAUD Alain	BONNIER Eric	CASSAGNE Thierry
KRAMARCZEWSKI Bruno	BARI Nadine	BALME Eric
BONOMI Jean-Pierre	CIOT Xavier	VIALANEIX Nicolas
MULYK Fabien	FAYARD Adeline	GRAND Florence
BOUVIER Bernard	GIRARDOT Frédéric	PERRIN Gilda
FAURE Philippe	TRAPANI Mary	BATTISTEL Marie-Noëlle
CHATTARD Arnaud	GIACOMETTI Geneviève	LE TRAOU Dominique
PREVOT Fabienne	GARCIA Bernadette	PONCET Denis
BRUGNERA Jean-Michel	LUC Alain	BALMET Lucie
GERBI Franck	GRIET Bernard	BUCH Emile
ROBERT Philippe	SAURAT Coraline	MAUGIRON Frédéric
MASLO Raymond	LANEYRIE Jean-Marc	BARTHELEMI Maryse
ROSSI Angélique	TURC Sylvain	ROUSSET Alain
ANGIARI Odile	STUTZ Anne	RAVANAT Eric

Absents excusés représentés : FERREIRA Michel (pouvoir à ROSSI Angélique) ; DURAND Bernard (pouvoir à CIOT Xavier) ; DECHAUX Marie-Claire (pouvoir à TRAPANI Mary) ; BRUN Sylvie (pouvoir à FAYARD Adeline) ; LAURENS Patrick (pouvoir à BONNIER Eric) ; MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à GIRARDOT Frédéric) ; PONTIER Joël (pouvoir à BARI Nadine).

Nombre de délégués en exercice : 62

Nombre de délégués présents : 48

Nombre de pouvoirs : 07

Nombre de délégués votants : 55

OBJET : NOMINATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADM

Vu, la délibération n° 147-21 du 26 juillet 2021 portant nomination des représentants au collège 1 de l'Agence pour le Développement de la Matheysine,

Vu, la délibération n° 178-21 du 30 septembre 2021 portant nomination d'un représentant au collège 1 de l'Agence pour le Développement de la Matheysine,

L'ADM est une association loi 1901, dont l'objectif est de faire réfléchir et travailler ensemble les élus et les socio-professionnels qui la composent sur les projets de développement économique et d'emplois.

Selon les statuts de l'association, la Communauté de Communes de la Matheysine dispose de 13 sièges au Conseil d'administration, collège 1.

Il est nécessaire de procéder à la nomination d'un nouveau représentant compte-tenu de la vacance d'un siège.

Rappel des membres représentants la CCM au conseil d'administration de l'ADM, à savoir 12 titulaires :

- Jean-Michel BRUGNERA
- Emile BUCH
- Philippe FAURE
- Catherine FAURE-TROUSSIER
- Adeline FAYARD
- Florence GRAND
- Patrick KAITANDJIAN
- Jean-Marc LANEYRIE
- Christelle MEHEUT
- Emmanuel SERRE
- Martine SIMONNET
- Alain VILLARD

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➔ **NOMME** un délégué titulaire : **Denis PONCET**.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme, le 7 juillet 2022,

La Présidente,

Coraline SAURAT

Date d'envoi à la Préfecture : 08/07/2022

Date d'affichage - publication : 08/07/2022

Certifié rendu exécutoire : 08/07/2022

La Présidente,

Coraline SAURAT

